



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121487

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/05/2005

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 01/06/2021  
23 440

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES

Siret : 481 968 410 00037

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2883-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149049800

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149049800

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Raison sociale : TIERRHABITAT

4 RUE DES ARTISANS  
ZA DU CHARBONNEAU  
44521 COUFFE

Téléphone : 02 40 93 05 79

Portable : 06 14 23 27 39

Site Internet : www.tierrhabitat.com

E-mail : contact@tierrhabitat.fr

Responsabilité légale :

JULIEN SIMON CO-GÉRANT / GUIBERT BASILE GÉRANT / GUIBERT BASILE  
CO-GÉRANT

Fax : 02 53 55 74 32

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	07/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	07/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/06/2023
o Isolation des combles perdus	07/06/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.